



AFFAIRE DES 4 DE MELLE : Blanquer n'aime pas perdre. Et pourtant...

Ministre autoritaire, Jean-Michel Blanquer ne souffre pas la contradiction : intimidation et répression se sont abattues sur les personnels opposés à sa réforme du baccalauréat, à Melle, à Dole, à Bordeaux, à Cahors, à Clermont-Ferrand...

En ce mois d'avril, un premier coup d'arrêt est porté à cette volonté irréfrénée de criminaliser la contestation, la grève et la manifestation : **le Conseil d'Etat refuse l'admission de son pourvoi en cassation dans l'affaire des 4 de Melle.**

Comment en est-on arrivé à ce plus haut degré de la justice administrative ? Seul l'entêtement insensé d'un ministère sourd aux revendications de ses enseignants explique un tel engrenage. Au lycée Desfontaines de Melle (79), comme dans plus de 500 lycées en France, la communauté éducative, les parents et les lycéens se sont mobilisés en janvier 2020 lors de la passation des premières épreuves du bac Blanquer, si largement décriées, les fameuses E3C. Le ministère ne peut alors admettre l'ampleur de cette mobilisation nationale et les foudres du rectorat de Poitiers s'abattent sur 3, puis 4 enseignants de ce lycée rural : **c'est un véritable acharnement répressif qu'ils subissent, suspendus à titre conservatoire pendant 8 mois, ils sont sanctionnés début novembre à l'issue de conseils de discipline où aucun avis majoritaire n'avait pourtant été émis.**

Il s'agit d'en faire des exemples. Il s'agit de réprimer et d'intimider. Il s'agit de faire taire la contestation. La conclusion du compte-rendu de l'enquête administrative assume d'ailleurs ouvertement les motivations politiques et idéologiques à l'origine de cette affaire en affirmant qu'« *ils restent dans leur logique de combat de la réforme* » et qu'il faut donc a minima les déplacer d'office. Pourtant, confronté à une forte mobilisation et à ses propres contradictions, le rectorat de Poitiers recule, proposant des sanctions de plus en plus basses au fur et à mesure de la semaine des conseils de discipline. **Seule Sylvie Contini, passée la première, a à subir, pour l'exemple et de manière arbitraire, cette sanction de déplacement d'office. Elle attaque alors cette décision en référé au tribunal administratif de Poitiers, avec ses avocats financés par la caisse de solidarité.**

Le 22 décembre, le verdict tombe : l'ordonnance du TA suspend la sanction du rectorat de Poitiers et demande la réintégration provisoire de Sylvie sur son poste à Melle en attendant le jugement sur le fond. C'est un revers pour le rectorat de Poitiers et Blanquer, piqué au vif, prend officiellement la main sur ce dossier des 4 de Melle, en se pourvoyant en cassation devant le Conseil d'Etat pour annuler cette victoire en référé.

Peine perdue : le Conseil d'Etat a statué, aucun des arguments avancés par le ministère n'est jugé recevable, ce pourvoi ne sera donc pas même examiné, il n'est pas admis !

C'est un grand soulagement et une nouvelle victoire pour Sylvie Contini qui subit depuis plus d'un an ces attaques incessantes, alors qu'elle n'a fait qu'user de son droit de grève et de manifestation. Cette décision du conseil d'Etat lui permet d'aborder avec espoir et élan la suite de la bataille juridique : que soit définitivement annulée la sanction de déplacement d'office et qu'elle puisse continuer d'enseigner en toute sérénité au lycée Desfontaines de Melle.

C'est aussi un soulagement, une victoire et une note d'espoir pour l'ensemble de la communauté éducative qui n'a eu de cesse, aux côtés des intersyndicales académiques et nationales, d'apporter son soutien à ces réprimés pour l'exemple, entre autres en se rassemblant massivement à Poitiers le 12 octobre lors de la CAPA disciplinaire de Sylvie. Comme les 4 de Melle, nous « restons dans [notre] logique de combat » contre les réformes Blanquer qui détruisent le service public d'Education.

Continuons de lutter aux côtés des 4 de Melle et de tous les enseignants victimes de cette vague répressive : abandon des procédures disciplinaires et aucune sanction pour ceux qui osent contester la politique éducative du gouvernement !

Jean-Michel Blanquer n'aime pas perdre... Et pourtant, la défaite est cuisante.

Nous ne nous tairons pas, nous ne lâcherons rien, car les luttes payent : « Sois prof et bats-toi ! ».

Le 25 avril 2021, le comité de soutien aux 4 de Melle